

Une rentrée scolaire particulière

p.4

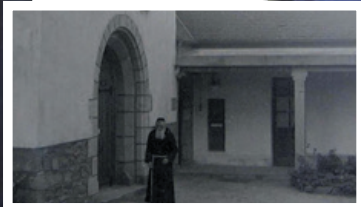
Centre Nautique :
reprise du projet

p. 5



Patrimoine :
les Capucins

p. 6



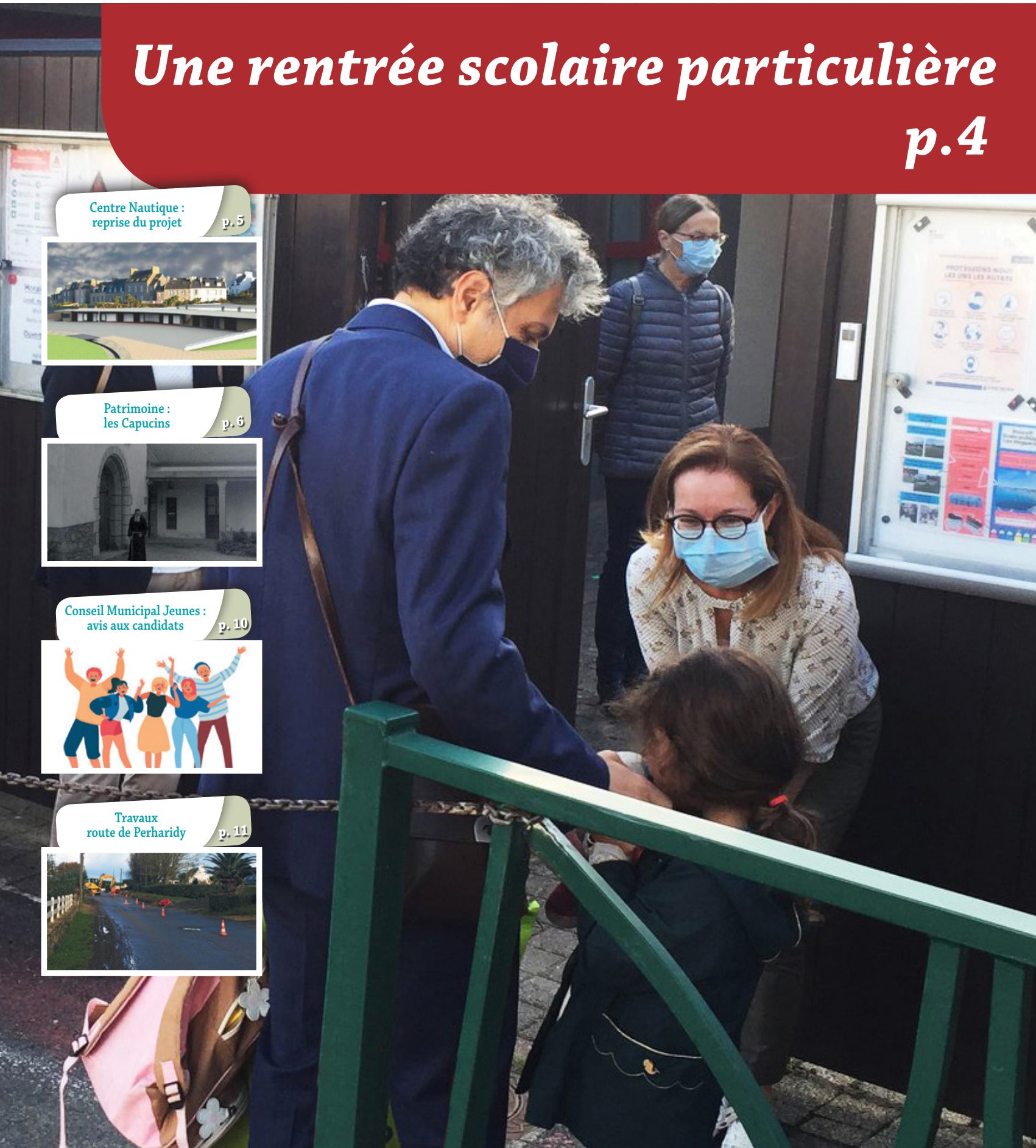
Conseil Municipal Jeunes :
avis aux candidats

p. 10



Travaux
route de Perharidy

p. 11





L'Édito de la Maire

Cette édition du Roscoff Infos a été réalisée avant l'annonce gouvernementale imposant le reconfinement. La ville a retardé la parution de ce numéro afin d'ajouter des informations liées à la COVID-19, signalées par ce pictogramme.



Nous remercions l'ensemble des lecteurs pour leur compréhension.

Malgré les craintes justifiées de l'impact de la Covid-19, l'été 2020 aura connu un afflux de visiteurs à l'égal des saisons passées, voire supérieur à certaines années. L'annulation de nombreuses festivités n'a pas empêché la ville d'être attractive et d'offrir aux habitants et aux touristes, petits et grands, un été convivial et animé.

La crise sanitaire est malheureusement toujours d'actualité et nous restons vigilants quant à la situation des acteurs économiques locaux auxquels mon équipe et moi-même apportons tout notre soutien. Nous sommes très attentifs aux conséquences socio-économiques engendrées par cette crise, et rappelons que le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) intervient pour aider les foyers en difficulté.

La rentrée scolaire et la reprise de la cantine se sont déroulées de façon très satisfaisante malgré les mesures barrières imposées, grâce à l'implication du personnel municipal et des enseignants, et aux enfants qui ont su s'adapter rapidement aux nouvelles contraintes.

Depuis notre prise de fonction il y a seulement 5 mois, et selon la promesse faite de travailler ensemble pour notre ville, nous avons commencé les réunions avec les commerçants, les présidents d'associations, les agriculteurs et plusieurs structures extérieures partenaires. Nous espérons pouvoir démarrer le cycle des réunions publiques d'ici la fin de l'année¹ afin d'échanger avec les Roscovites sur leurs préoccupations, leurs souhaits et les projets en cours et envisagés.

La période particulière due au coronavirus nous oblige à réfléchir à un nouveau mode de vie, de lien social, d'animations et de convivialité, à être plus attentifs et solidaires. Le rôle de nos associations est en ce sens très important. Je tiens à remercier tous les bénévoles grâce auxquels des activités culturelles, sportives, de loisirs² et à caractère social, plus que nécessaires aujourd'hui, peuvent être proposées aux Roscovites.

Je vous souhaite une belle fin d'automne.

Bien sincèrement,

Odile Thubert Montagne

Maire de Roscoff



¹ dès que la situation sanitaire le permettra
² activités suspendues actuellement

Directrice de la publication : Odile Thubert Montagne

Rédaction : Service Communication

Crédit photos : Mairie de Roscoff, JP Vozex

Création de la maquette, réalisation et impression :
Imprimerie de Bretagne



Tirage : 3 000 exemplaires

Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : www.roscoff.bzh



[facebook.com/VilleRoscoff](https://www.facebook.com/VilleRoscoff)



twitter.com/VilleRoscoff

Daoust d'an aon rak ar c'h-Covid-19, gant gwir abeg, e oa bet en hañv 2020 kement a weladennerien hag en hañvezhioù tremenet, muioc'h eget e bloavezhioù all zoken. Ar festoù niverus a zo bet nullet n'o deus ket miret ouzh kêr da vezañ dedennus ha da ginnig d'he annezidi ha d'an douristed, ar re vihan hag ar re vras, un hañvezh kevannezus ha birvilhus.

Bez' ez eus c'hoazh eus ar reuz a-fet yec'hed siwazh, ha chom a reomp war evezh evit a sell ouzh jeu an oberourien ekonomikel lec'hel hon eus soutenet ken-ha-ken, ma skipailh ha me. Teurel a reomp pled mat ouzh heuliadoù sokio-ekonomikel ar reuz-se, ha degas a reomp da soñj e labour ar c'h-KOSG (Kreizenn Obererezh Sokial ar Gumun) evit sikour an tiegezhioù a zo en ur gwall blegenn. Mat-tre e oa bet an distro-skol hag adlañs ar c'hant daoust d'ar jestroù diarbenn ret, gras da engouestl implijidi ar gumun hag ar gelennerien, hag ar vugale o deus gouezet penaos en em ober buan diouzh ar redioù nevez.

Abaoe m'emaomp e karg 5 miz zo hepken, ha peogwir hon eus prometet labourat asambles evit hor c'hêr, ez omp krog gant an emvodoù gant ar genwerzherien, ar brezidanted kevredigezhioù, al labourerien-douar, ha meur a framm keveler diavaez. Emichañs e c'hallimp lañsañ kelc'hiad an emvodoù foran evit kaozeal gant Roskoiz diwar-benn o frederioù, o c'hoantoù hag ar raktresoù a zo war ar stern pe emaomp e-sell da gas da benn.

Gant ar mare dibar abalamour d'ar c'horonavirus e rankomp soñjal en ur mod buhez all, ul liamm sokial, en abadennoù hag er gevannezusted, bezañ evezhieoc'h ha kengretoc'h. Pouezus-kaer eo roll hor c'hevredigezhioù evit kement-se. Fellout a ra din trugarekaat an holl dud a-youl vat a ra diouzh ma c'hallomp kinnig da Roskoiz abadennoù sevenadurel, dudi, ha war an dachenn sokial, rak ezhomm bras zo anezho en deiz hiziv.

Ur fin diskar-amzer brav a souetan deoc'h,

A galon ganeoc'h,

Odile Thubert Montagne

Maerez Rosko

CORRECTIF : Sur la première de couverture du Roscoff Infos n°56 (août 2020), le titre « Réussir Roscoff Ensemble, une nouvelle équipe municipale à votre écoute » est erroné puisqu'il accompagne la photo de l'ensemble du Conseil municipal composé d'élus issus des deux listes et pas seulement d'élus de la liste « Réussir Roscoff Ensemble ». La majorité municipale présente ses excuses aux cinq membres élus minoritaires de la liste « Roscoff nouveaux horizons » pour cette inexactitude involontaire. Le titre a été corrigé sur la version dématérialisée accessible sur le site de la ville.





▲ Mercredi 9 septembre – Hôtel de Ville

Visite du Préfet et du Sous-préfet à Roscoff

Philippe Mahé, nouveau Préfet du Finistère et Gilbert Manciet, Sous-préfet de Morlaix, ont effectué une visite à Roscoff. Ils y ont rencontré les élus de la commune afin d'effectuer un tour d'horizon des sujets actuels et des projets à venir avant de visiter les équipements portuaires de Blocon.

▲ Juillet – août 2020

Maintien des animations estivales

Malgré les contraintes liées à la COVID-19, la ville de Roscoff a pu proposer plusieurs RDV cet été comme « Un Dimanche au Square » (spectacle d'art de rue le dimanche à 16h00 au square Le Jeune), les Mercredis des Moutigs (spectacle jeune public le mercredi à 18h00 à la salle polyvalente) ou encore l'organisation de la traditionnelle Bénédiction de la mer le 15 août et, pour les sportifs, une traversée de la baie du Laber à la nage le 17 août.

▶ 25,26 et 27 septembre – centre-ville

Focus sur le patrimoine maritime

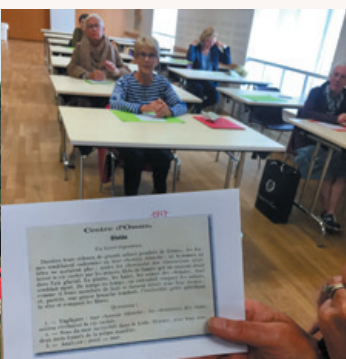
En raison de l'épidémie de Covid, le Pays de Morlaix avait déplacé les journées du patrimoine maritime de juin au dernier week-end de septembre ; plusieurs animations ont eu lieu à Roscoff : conférence et exposition sur le chantier naval Kerenfors de Roscoff, visite guidée sur le thème « Commerce et contrebande » et des sorties en mer proposées par le Reder Mor.



◀ Samedi 5 septembre – salle polyvalente

Forum des associations

Le forum des associations organisé à la salle polyvalente de Roscoff a accueilli près de 400 visiteurs dans le respect des gestes barrières. Une trentaine d'associations, culturelles, artistiques, sportives ou de loisirs étaient présentes lors de ce traditionnel événement de la rentrée. Les échanges ont été nombreux, les associations nourrissant des projets malgré la crise sanitaire.



▲ Samedi 19 et dimanche 20 septembre – centre-ville

Journées Européennes du Patrimoine

Le public a répondu présent aux diverses animations proposées par la ville à l'occasion des Journées du Patrimoine autour de la thématique 2020 « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ». Des visites et ateliers ont également été proposés aux scolaires des deux écoles roscoffites.

▼ Du 12 au 16 octobre – restaurant Preti Skol

Semaine du goût : le fromage à l'honneur

L'équipe du restaurant scolaire a choisi de mettre en avant le fromage pour la semaine du goût. Durant la semaine, les enfants ont pu découvrir les spécialités fromagères de différentes régions françaises. Le chef étoilé, Loïc Le Bail, du restaurant Le Yachtman (Hôtel Le Brittany), est intervenu en cuisine le dernier jour pour cuisiner des croustillants à la fourme d'Ambert et au chèvre. La Direction Départementale de la Protection des Populations a contrôlé récemment Preti Skol et a jugé l'établissement bien tenu avec un niveau d'hygiène très satisfaisant.



▶ Dimanche 27 septembre – place Lacaze-Duthiers

Fête de la Science

Une trentaine de chercheurs et d'étudiants de la Station biologique ont installé un village des sciences dans le cadre de la fête nationale de la science. Les échanges avec les scientifiques et les étudiants ont séduit le public. En parallèle, la Station s'est associée au cinéma Sainte Barbe et au jardin Georges-Delassel (île de Batz) pour l'organisation de la troisième édition du festival du film scientifique « Le pourquoi du comment ? » du 24 au 27 septembre. Jean-Loup Chrétien, légende vivante du monde de l'Aérospatiale et premier Français (et même Européen) dans l'espace en 1982, a répondu favorablement à l'invitation des organisateurs sur la soirée dédiée à l'astronomie.



Une rentrée scolaire particulière

Mardi 1^{er} septembre, 177 écoliers ont repris le chemin des deux écoles roscovites avec le sourire et l'envie de revoir leurs camarades de classe et leurs professeurs. Malgré un protocole sanitaire allégé, cette rentrée scolaire n'a pas pu se dérouler comme à l'accoutumée. Une petite appréhension pour les parents mais pas pour les enfants qui se sont très bien adaptés à la situation.



Le jour de la rentrée, les équipes enseignantes ont reçu la visite d'Odile Thubert Montagne, maire de Roscoff, accompagnée de Sophie Cornily, adjointe aux affaires scolaires et d'Hervé Le Bars, conseiller municipal, en comité réduit compte tenu de la situation sanitaire.



École publique Les Moguerou

Les élèves de l'école des Moguerou (29 en maternelle et 63 en primaire) ont découvert lors de la rentrée les différents travaux d'embellissement réalisés pendant l'été : peinture de l'ensemble du bâtiment de l'école élémentaire mais aussi des huisseries de l'école maternelle.

Les projets de l'année scolaire

Un projet musical est lancé avec les intervenants de l'école de musique et de danse de Haut-Léon Communauté. Les élèves assisteront à des spectacles de musique et de danse sur le territoire. Un partenariat avec Océanopolis et Sotraval est prévu avec un travail sur le thème « Agir pour la biodiversité marine ». L'école va s'associer à un projet jardinage avec le service des espaces verts de la ville et la confection de nichoirs à oiseaux. Enfin, les élèves seront invités à participer au concours proposé par la librairie "Livres in Room" à Saint-Pol-de-Léon sur le thème de la nature et de l'écologie.

École privée Ange-Gardien

L'école accueille pour cette année, 39 élèves en maternelle et 46 en primaire. Le thème qui a été choisi pour l'année est : « Bien dans son corps, bien dans sa tête ». Il est d'actualité et touchera les domaines de l'hygiène, la santé, le sommeil, la nourriture, le sport avec même un regard sur les œuvres d'art qui abordent le sujet.

Et la pause méridienne ?

Avec un protocole allégé, les repas ont été maintenus au restaurant scolaire Preti Skol de Roscoff. La ville a cependant dû adapter l'organisation des services.

Pour les primaires, le temps du midi se déroule désormais en deux services organisés par école. Quand les élèves d'une école se trouvent au restaurant scolaire, les élèves de l'autre école restent au sein de l'établissement scolaire accompagnés d'animateurs pour un temps de jeux en extérieur ou dans les classes selon la météo. Dans le réfectoire, les déplacements des enfants sont limités, ils sont assis par classe afin d'éviter le brassage. Les enfants se servent toujours au self et débarrassent seuls leur plateau afin de conserver l'objectif pédagogique : amener l'enfant à se responsabiliser dans les gestes du quotidien. Ils sont accompagnés tout au long du repas par les agents de service et les animateurs. Le mobilier et le matériel au sein du restaurant sont désinfectés entre les services.

Mathilde, apprentie, Manon et Olivier du restaurant scolaire portent le masque en permanence.



Du sport même pour les petits !

À l'initiative de la ville, l'animateur sportif Stéphane Péron accueille les enfants scolarisés en grande section maternelle et en CP chaque mercredi de 13h30 à 14h30 pour leur proposer des activités physiques et sportives afin d'éveiller leur intérêt au sport : handball, athlétisme, sports de raquettes, jeux de lutte, roller, football... sont au programme de cette année.

Rens. 06 70 51 09 04 – sports.mairie@roscoff.fr

Le lundi 2 novembre les enfants ont effectué une nouvelle rentrée, marquée par un protocole sanitaire renforcé et le port du masque dès 6 ans. Ce retour à l'école en plein confinement était également placé sous le signe de l'hommage à Samuel Paty.



Centre Nautique de Roscoff

Un projet initié en 2015 qui dynamisera notre commune !

Conformément à l'engagement pris durant la campagne électorale par la municipalité actuelle, le permis de construire du futur centre nautique a été prorogé afin d'être réétudié et le dossier de construction actualisé.

Ce nouveau centre, souhaité depuis longtemps par beaucoup, dont le projet est connu depuis 2015, dynamisera le « côté mer » de notre commune et permettra enfin de répondre aux attentes des utilisateurs et de l'association qui le gère, mais aussi de diversifier et d'augmenter l'offre des activités dans de meilleures conditions, et d'attirer plus d'usagers, Roscovites ou non.

Roscoff se dotera ainsi d'un équipement conforme, et indispensable à son activité de nautisme et d'animations tournées vers la mer, plus économe, fonctionnel, répondant aux normes d'utilisation et d'hygiène obligatoires

Interrompu juste avant la phase finale des appels d'offres par la précédente municipalité, le projet a été relancé. Le permis de construire pour lequel études, assistance à maîtrise d'ouvrage, enquête publique, etc. avaient été réalisées pour un montant de près de 95 000 €, doit être repris à l'identique pour pouvoir être prorogé, y compris pour son emplacement choisi par les anciens élus, et afin de ne pas perdre les sommes engagées. Les Roscovites avaient pu participer en 2017 à l'enquête publique, à l'issue de laquelle le commissaire enquêteur ainsi que l'architecte des Bâtiments de France avaient donné un avis favorable.

Une construction maîtrisée, un espace vert préservé

Le futur centre nautique sera construit près de l'aire de jeux à l'Est du vieux port. Le terrain enherbé en question se situe sur un remblai récent ayant comblé le fond du port. Cette surface engazonnée, après le parking du marché, est d'environ 12 000 m² dont l'occupation de 3 800 m² a été autorisée par le Département pour la réalisation du projet. Le bâtiment couvrira une surface de plancher de 543 m² ; la toiture du centre nautique sera accessible et végétalisée. Le projet créé sera semi-enterré, intégré au paysage et ne dépassera pas le niveau de la rue du capitaine Coadou. La vue sur mer actuelle des riverains sera donc préservée.

Un aménagement paysager adapté, propice à la convivialité, sera créé sur le reste du terrain, en accompagnement de la réalisation de l'équipement.

Un coût actualisé et la recherche de subventions

Le coût du projet est estimé à 1 570 200 € HT (1 884 224 TTC). La nouvelle municipalité a souhaité revoir le coût global afin de réaliser une œuvre fonctionnelle, simple, de qualité au meilleur coût, et reprendre certains éléments pouvant être modifiés, notamment dans les aménagements intérieurs. Concernant la constitution du terrain, les études géotechniques avaient été réalisées ; si d'autres études s'avèrent nécessaires, elles seront effectuées afin d'apporter toutes les garanties à l'engagement du projet. Les élus ont repris contact avec l'architecte toujours en charge du dossier et travaillent avec les membres du

Bureau de l'association "Centre Nautique de Roscoff", impliqués depuis le commencement du projet, pour concevoir un espace d'utilisation optimale et pratique.

Dans le cadre de son plan de relance suite à l'impact de l'épidémie de la COVID-19, notamment sur les secteurs du bâtiment et des travaux publics, l'État accompagnera les communes ayant des projets de constructions dont le dossier est bien avancé et susceptibles d'être démarrés en 2021. Le futur centre nautique entrant dans ces critères, un dossier a été déposé au titre de la DSIL. En contrepartie, la demande de l'État est que les offres de services doivent être remises avant fin mars 2021 et le projet démarré avant la fin du premier semestre. Le Département, au titre du contrat de territoire, finance également le projet à hauteur de 120 000 €. Le projet a été retenu par Finistère 360° dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt. Les possibilités d'obtention d'autres subventions sont en cours d'étude.

Des réunions d'information

Le projet datant de 2015 étant connu de tous, avec un permis de construire qui ne peut pas changer dans ses grandes lignes, chacun comprendra qu'organiser une concertation actuelle pour son initiation est de fait obsolète.

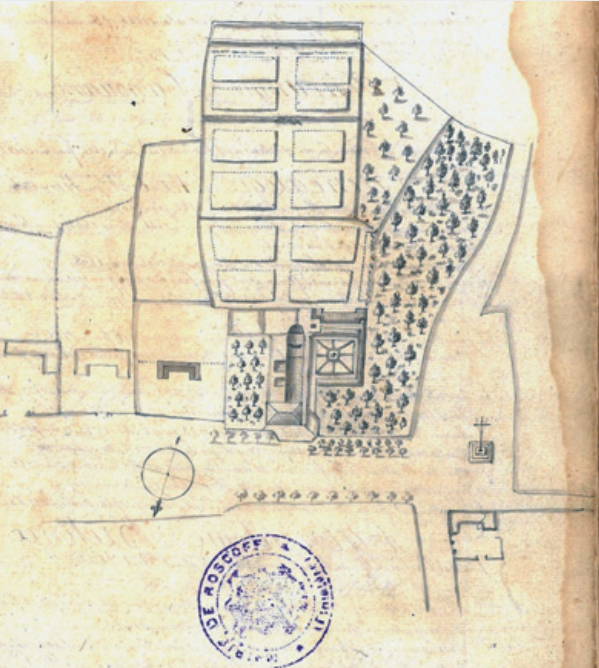
Conformément aux engagements pris d'être à l'écoute des habitants, les riverains ayant déposé un recours gracieux auprès de la Mairie ont été invités par Madame la Maire et des élus afin de répondre à leurs interrogations.

Des informations seront données au long du chantier, et les Roscovites pourront faire part de leurs questions et de leurs souhaits sur les aménagements futurs de l'espace vert adjacent et des abords.

Dès que les conditions de rassemblement le permettront, une réunion publique sera organisée sur le sujet, afin d'informer les Roscovites en toute transparence, sur les aspects de la construction, les coûts et le chantier. Si les mesures restrictives perduraient, nous adapterions bien sûr le moyen d'information.

Les Capucins

Le jeudi 10 septembre dernier après 23h00, un incendie s'est déclaré aux Capucins. D'importants moyens de lutte contre l'incendie ont été déployés et fort heureusement aucune victime n'est à déplorer. Retour sur l'histoire de l'ancien couvent.



Dessin de l'enclos des Capucins.
Annales de Kerenveyer, copie de 1833.

La fondation en 1621

En 1621, l'évêque de Léon, Monseigneur René de Rieux, autorise les pères capucins à fonder un couvent au sud de l'hôpital Saint-Nicolas. Au fil des ans, les capucins construisent une chapelle et une maison conventuelle ; ils aménagent en terrasses des terrains accordés par des

Roscovites et plantent des arbres. Dans ses Annales, François Nicolas Pascal de Kerenveyer décrit ainsi le couvent : « Cette maison est une des plus agréables et des plus gaies qu'il y ait. Elle est située sur le penchant d'une colline dont la pente est douce mais néanmoins assez sensible pour que le jardin soit formé de trois terrasses. »

À la Révolution, les capucins sont expulsés et la propriété est vendue comme bien national à Yves Heurtin. La famille Deschamps puis Danielou en sont propriétaires jusqu'en 1936.

De 1936 à 2020

Les capucins rachètent la propriété en 1936 et édifient une nouvelle chapelle sur les plans de l'architecte morlaisien Lionel Heuzé en 1938, avec un déambulatoire et un calvaire.

À leur départ, l'association Sainte-Thérèse ouvre dans l'ancien couvent un foyer sacerdotal qui accueille les mois d'été des prêtres de toute la France. L'abbé Alain Corre prévoit la création d'un centre de réflexion chrétienne ouvert toute l'année mais il fait part à la municipalité d'une difficulté : « Un des points épineux est la présence envahissante du soi-disant "grand figuier", celle-ci risque de compromettre le projet d'agrandissement pour lequel un permis de construire a été obtenu le 14 avril 1979 ».

Jean Marie Danielou et un visiteur près du figuier.
Photo collection Danielou.



Le bâtiment d'hébergement est achevé en 1981, le figuier est toujours là.

En 1984, la propriété est cédée aux "Orphelins apprentis d'Auteuil", association qui souhaite poursuivre les agrandissements. Le 4 décembre 1986, une rumeur court : le figuier des capucins est menacé, rumeur confirmée en conseil municipal le vendredi 5 décembre. Le mal est fait : les troncs ont été tronçonnés. En 2004, la propriété est vendue à la société "Les Jardins du cloître". Les aménagements et les constructions se poursuivent. La chapelle désacralisée est vendue.

L'incendie du 10 septembre 2020

Il se déclare dans le bâtiment au nord-ouest donnant sur la rue des Capucins et se propage à la charpente de la chapelle puis à l'aile nord de la maison conventuelle, le bâtiment le plus ancien.



La chapelle, à gauche le calvaire.
Photo Abbé P. Branellec



Les Capucins : vendredi 11 septembre au petit matin.
Photo Michel Quéré

COVID-19 : Fonctionnement des services municipaux

COVID-19

Le 28 octobre 2020, le président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire, en établissant un confinement du 30 octobre au 1^{er} décembre minimum. Retrouvez toutes les informations utiles sur le site internet www.gouvernement.fr.

Durant cette période, les services publics de la ville de Roscoff restent accessibles aux usagers. Les élus poursuivent également leurs missions, les réunions de travail sur les projets en cours et à venir pour la commune sont maintenues.

Le port du masque est obligatoire dans les espaces publics de l'agglomération de Roscoff, dont la limite est signalée par les panneaux d'entrées de ville, jusqu'au 1^{er} décembre 2020 (l'arrêté municipal pourra être reconduit jusqu'à nouvel ordre).

La mairie

La mairie accueille le public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le samedi matin de 9h30 à 11h30 uniquement pour les formalités administratives.
02 98 24 43 00
accueil.mairie@roscoff.fr

Les permanences des élus

Les élus assurent leurs permanences aux jours et horaires habituels (les permanences des élus sont consultables sur le site internet de la ville : www.roscoff.fr), il est cependant nécessaire de prendre rendez-vous par téléphone au préalable en joignant l'accueil de la mairie. Une seule personne est autorisée par rendez-vous.

LE CCAS

Pour contacter le CCAS ou pour signaler toute personne isolée, vulnérable, ayant besoin d'aide durant le confinement, **joindre l'accueil de la Mairie.**

Pour les urgences sanitaires, contacter en priorité votre médecin et le cas échéant composer le 15 (SAMU) ou le 18 (Sapeurs-pompiers). Les numéros d'urgences sont consultables sur le site www.gouvernement.fr (rubrique contacts utiles)

Le repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés organisé en fin d'année est reporté en 2021.

Les services périscolaires

Les services de garderie et de restauration scolaire fonctionnent normalement. Le port du masque est obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans, le masque doit être fourni par les familles.

Le stade

et les salles municipales

Les salles, gymnases et stade sont fermés, sauf dans le cadre scolaire et des formations professionnelles.

La police municipale

Les agents de la police municipale continuent d'assurer leurs missions et contrôleront les attestations de déplacement.

Le marché

Le marché aura lieu aux horaires et jours habituels (le mercredi matin), uniquement pour les denrées alimentaires.

Cimetières

Les cimetières restent ouverts, le port du masque y est obligatoire ainsi que le strict respect des règles de distanciation sociale.

Aire de déchets verts

L'aire de déchets verts située à Lagadennou est ouverte le samedi de 9h00 à 11h45 et le lundi de 9h00 à 17h00.

Activités nautiques et de plaisance

Les ports et plages sont accessibles (avec attestation, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile). Le bureau du port est fermé au public.

La pratique de loisir des activités nautiques, de plaisance et de plongée est interdite.

Les activités nautiques pratiquées par des sportifs professionnels de haut niveau restent autorisées tout comme les activités organisées dans un cadre scolaire. Les activités associatives en club ne sont pas autorisées.

La bibliothèque

La bibliothèque est fermée au public jusqu'à nouvel ordre.

Mise en place d'un drive

• Les réservations s'effectuent par téléphone du **mardi au samedi de 9h00 à 12h00** (jusqu'à 10 documents par usager - exceptionnellement) ou par mail à bibliotheque.mairie@roscoff.fr. La bibliothécaire convient avec l'usager d'un horaire de retrait.

• **Les retraits sont possibles à la bibliothèque de Roscoff - rue Célestin Séité du mardi au samedi de 14h00 à 17h00.** Les lecteurs doivent cocher sur leur attestation dérogatoire la case : convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public.

Renseignements : Bibliothèque de Roscoff
02 98 19 31 27
bibliotheque.mairie@roscoff.fr

La Maison des Johnnies et de l'Oignon de Roscoff

Réouverture en avril 2021
(fermeture annuelle de novembre à mars).
La médiatrice culturelle est joignable au 06 40 15 87 53 ou maisondesjohnnies.mairie@roscoff.fr



L'ensemble des services sont présents pour répondre aux besoins de la population.

Roscoff conserve ses 4 fleurs au concours des "Villes et Villages fleuris"



Grâce à une politique environnementale et d'embellissement de la ville, exigeante et cohérente, Roscoff conserve ses 4 fleurs jusqu'en 2023.

Un label exigeant

Valorisant les communes depuis près de 60 ans, le label "Villes et Villages fleuris" est gage de reconnaissance de l'importance accordée par la ville à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants. Il récompense les efforts faits pour améliorer l'espace public et les quartiers, le cadre de vie des habitants, que ce soit en matière de patrimoine végétal et de fleurissement, de respect de l'environnement, de gestion de l'espace public ou encore de valorisation de l'identité du patrimoine propre à la ville.

Une reconnaissance pour le personnel communal

Ce label vient récompenser tout le travail accompli par le personnel du service « espaces verts » impliqué au quotidien, mais également les services techniques, le service propreté et tant d'autres agents du service public, mobilisés sur le terrain.

Installation des jardinières dans les rues commerçantes cet été par Stéphane et Anthony du service des espaces verts



Élections Municipales 2020

Suite à la protestation électorale déposée par Monsieur Daniel Hyrien, tête de liste "Roscoff nouveaux horizons", demandant l'annulation du résultat des élections municipales du 15 mars 2020 à Roscoff, le tribunal administratif de Rennes a délibéré le vendredi 25 septembre et rejeté la demande. L'ensemble des griefs présentés par Monsieur Hyrien ont tous été jugés comme n'étant pas de nature à altérer la sincérité du scrutin. Le résultat des élections municipales du 15 mars 2020 à Roscoff est donc confirmé.

Haut-Léon Communauté : constitution des commissions



Le Conseil Communautaire a décidé la création de treize commissions qui se réuniront au sein de cinq pôles.

Les élus de Roscoff siègent de la façon suivante :

Pôle des commissions « finances, ressources humaines et administration générale » :

- Monsieur Michel AUTRET

Pôle des commissions « développement économique, tourisme et stratégie et prospective » :

- Madame Odile THUBERT MONTAGNE - Vice-Présidente pour le tourisme
- Monsieur Gilbert CHAPALAIN

Pôle des commissions « aménagement du territoire, littoral et biodiversité » :

- Madame Véronique CROGUENNEC

Pôle des commissions « services à la population, petite enfance et enfance-jeunesse-parentalité » :

- Madame Sophie CORNILY

Pôle des commissions « ingénierie publique et déchets » :

- Monsieur Jean-Jacques SÈVÈRE

Sophie GUYOMARC'H Un nouveau visage à la mairie



Sophie Guyomarc'h, a pris ses fonctions officiellement en septembre dernier en tant que secrétaire de direction sur le poste occupé précédemment par Virginie Vigouroux, qui a rejoint les équipes de Morlaix Communauté.

La nouvelle adjointe administrative, titulaire d'un diplôme carrière juridique mention administration territoriale, a exercé plusieurs années dans le privé en tant qu'assistante commerciale et de direction avant de se former aux métiers de la fonction publique.

Responsable des services à la population et assistante de direction depuis 2017 à Questembert (56), ville de 8 000 habitants, Sophie, originaire de Santec, a souhaité renouer avec ses origines en postulant à Roscoff. Sophie est à la disposition des usagers et des associations roscovites.



Fonctionnement des services Haut-Léon Communauté

Durant le confinement, les services communautaires (maisons de service au public, déchets, petite enfance, piscine...) fonctionnent en présentiel et sont joignables par téléphone ou courriel. Retrouvez toutes les informations sur le site internet hautleoncommunaute.bzh.

Haut-Léon Communauté 02 98 69 10 44

L'office de tourisme de Roscoff est ouvert au public du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Rens. 02 98 61 12 13 - info-roscoff@roscoff-tourisme.com - www.roscoff-tourisme.com



Le 29 août dernier, les dirigeants de Brittany Ferries s'adressaient aux marins du navire l'Armorique en présence de Mme la députée Sandrine Le Feu, Mme la Maire de Roscoff, et Monsieur Jean-Jacques Sévère, Maire adjoint à l'économie.

Soutien à la Brittany Ferries

Brittany Ferries traverse aujourd'hui la crise la plus grave de son histoire. Frappée de concert par deux crises conjoncturelles, COVID 19 et un Brexit qui s'annonce "dur", la compagnie, fleuron du tourisme breton, ne pourra pas cette fois affronter seule la tempête à venir.

Cette entreprise, premier opérateur touristique breton qui fait la fierté de nos territoires, est en outre leur meilleur ambassadeur à l'étranger. Elle se caractérise principalement par la qualité de ses prestations et la haute qualification de ses équipages français.

Les Léonards ont tous un attachement de cœur à l'entreprise et à son histoire, et hormis les salariés, nombre de personnes et entreprises à

Roscoff et aux alentours sont également concernées par sa situation actuelle.

Les élus roscovites réaffirment leur soutien total aux membres du conseil de surveillance, au directoire et à l'ensemble des salariés de l'entreprise.

Ils souhaitent, après les efforts consentis par l'entreprise et en complément de l'engagement des Régions Bretagne et Normandie, et du Conseil départemental du Finistère, que l'Etat apporte un soutien financier fort et sur le long terme, nécessaire à la pérennisation de Brittany Ferries. Ils réaffirment enfin la nécessité de préserver cette entreprise ainsi que les emplois (entre 2 400 et 3 100 personnes selon la saison).

Achat de l'école des Frères : un accompagnement par l'EPF Bretagne.

Madame la Maire a sollicité l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF Bretagne) pour l'acquisition de la maison de retraite des frères de Ploërmel (l'ancienne école des frères), actuellement en vente.

L'EPF Bretagne qui est habilité à acquérir et assurer le portage foncier de biens immobiliers à la demande des collectivités, pour faciliter la réalisation de leurs projets d'aménagement d'intérêt général, a répondu favorablement à cette demande et une convention d'une durée de 7 ans a été signée.

Ce projet largement présenté et débattu lors de la dernière campagne électorale a reçu un accueil très favorable de la part d'une très grande majorité de nos concitoyens très attachés à ce site. Il en est ressorti que les Roscovites souhaitent que ce bâtiment accueille des services à la population (bibliothèque, centre de loisirs, foyer des anciens, salles pour les activités associatives...). Des logements locatifs seront aussi intégrés dans le programme.



La réalisation de ce projet va se dérouler en plusieurs étapes dont les deux premières :

- l'achat de l'ancienne école :

L'école a été mise en vente au prix de 958 000 €. Une déclaration d'aliéner au prix de 710 000 € a été reçue en mairie. Les experts et les négociateurs de l'EPF Bretagne se rapprocheront du vendeur afin de définir les meilleures conditions d'achat. Cette acquisition par l'EPF Bretagne permettra à la ville de devenir propriétaire au plus tard en 2027.

- le projet d'aménagement de l'école des Frères :

Une fois le foncier sécurisé, le projet d'aménagement pourra être travaillé en concertation avec les futurs utilisateurs. La commune sera accompagnée dans cette phase par l'EPF Bretagne, qui mettra à disposition ses experts et financera l'étude opérationnelle à hauteur de 30 %.

Maison de santé pluridisciplinaire



Les professionnels sont installés depuis la rentrée dans le nouveau bâtiment (cabinets infirmiers, médecins, pédicure podologue, psychologue et orthophoniste). Il reste encore deux locaux disponibles en location.

Rens. Agence Barraine Immo - St-Pol-de-Léon - 02 98 79 20 00



Les jeunes conseillers ont rencontré les nouveaux élus et travaillé sur les projets 2021

Conseil municipal des enfants Rencontre avec les nouveaux élus

Après plusieurs mois d'inactivité, le Conseil municipal des enfants (CME) s'est réuni le 13 octobre dernier pour rencontrer les nouveaux élus mais également pour se « remettre au travail ».

La séance a débuté par une présentation des nouveaux élus : Sophie Cornily, André Morvan, Véronique Croguennec, Hervé Le Bars et Jean-Luc Derrien. Inès Bothorel, responsable enfance jeunesse, accompagnera les enfants dans le développement et l'organisation des projets au côté des élus.

Sophie Cornily, adjointe à l'enfance et à la scolarité, a rappelé le fonctionnement du conseil. Les projets proposés par les jeunes conseillers seront étudiés par les élus et présentés au début des séances de conseils municipaux.

Pour les projets 2021, le bal masqué et la chasse à l'œuf seront à nouveau organisés. Pour l'année à venir, les enfants vont pouvoir investir deux commissions : Cadre de vie - Animations et Culture. Quelques idées ont déjà été émises : présentation de la commune aux nouveaux arrivants, Trashtag Challenge (défi pour nettoyer la planète), journée citoyenne... Les enfants se réuniront une fois par mois pour travailler sur les projets.

Les réunions sont suspendues pendant la période de confinement.



Conseil municipal des jeunes

Une commune se construit et se développe avec l'ensemble de ses habitants. La volonté de la municipalité est d'associer les citoyens de tous âges à la décision publique. Le Conseil municipal des enfants (CME) permet déjà aux enfants âgés de 7 à 11 ans de développer des projets pour la commune. Pour donner la parole aux 12-15 ans, l'équipe municipale a décidé de mettre en place un Conseil municipal des jeunes (CMJ) qui permettra d'initier les jeunes à l'exercice de la démocratie locale, mais aussi de les impliquer de façon active au sein de la commune. Ils pourront proposer et mettre en place de nouveaux projets avec l'aide des élus locaux. Les membres du CMJ s'impliqueront dans des réalisations concrètes afin de donner du sens à leurs actions et ainsi être proches des autres jeunes de leur commune, pour pouvoir échanger avec eux.

Comment devenir conseiller ?

Il suffit d'envoyer un courrier à Madame la Maire, en détaillant sa volonté d'engagement, ses idées, ses motivations...Soyez nombreux à vous inscrire !

Candidature à l'attention de Madame la Maire
Hôtel de Ville – 6 rue Louis Pasteur – 29680 ROSCOFF

Tu habites Roscoff ?

Tu as entre 12 et 15 ans ?

Tu as des projets, des idées, des envies ?



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES
Agis pour ta ville !



Comment devenir conseiller ?

Il suffit d'envoyer un courrier à Madame la Maire, en détaillant ta volonté d'engagement, tes idées, tes motivations...

Hôtel de Ville – 6 rue Louis Pasteur – 29680 ROSCOFF
secretariat.mairie@roscoff.fr
02 98 24 43 00

Route de Perharidy : plus de sécurité et de confort



Route de Perharidy : les travaux de réfection et d'effacement des réseaux s'achèvent, reste l'aménagement de la voirie

Des travaux de réfection et d'aménagement de voirie ont démarré début septembre route de Perharidy afin de réduire la vitesse des automobilistes et ainsi améliorer la sécurité des usagers et des riverains.

Les travaux de réfection des réseaux (eaux usées et adduction d'eau potable) et l'effacement des réseaux télécom sont achevés. Reste l'aménagement de la voirie par l'entreprise Eurovia qui débutera fin octobre pour une première finalisation à la mi-décembre. L'aménagement définitif sera réalisé en février 2021, la société Eurovia ne pouvant intervenir auparavant (fermeture annuelle de la centrale d'enrobé pour maintenance au mois de janvier).

Une chaucidou (type de voie permettant de redéfinir le partage de la chaussée entre les différents usagers de la route, en privilégiant la circulation des cyclistes grâce à un marquage au sol spécifique) devrait finaliser cet aménagement. Le montant des travaux est estimé à 243 546 € HT.

La ville remercie l'ensemble des riverains et usagers de leur compréhension lors du déroulement de ces travaux.

Quartier de la Gare



La voirie vient d'être finalisée au niveau zone sud. Les lots libres de constructeurs sont tous pourvus, il reste encore trois lots avec constructeurs imposés.

Rens. Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 00

Entretien des pieds de murs

La ville de Roscoff appelle au civisme de chacun en ce qui concerne l'entretien des pieds de murs sur les voies ouvertes à la circulation publique. Les propriétaires, professionnels et occupants des immeubles riverains sont tenus, au droit de leurs façades, d'entretenir les pieds de murs par arrachage ou binage (l'application des produits phytosanitaires est interdite). Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou évacués à la déchetterie. L'abandon de tailles et de mauvaises herbes sur l'espace public est passible d'une amende.



"Roscoff, nouveaux horizons"



La nouvelle municipalité s'empresse de dépenser sans compter et d'engager sans concertation 2 gros programmes d'investissement. Lors de la réunion du 10 septembre du conseil municipal, nous avons appris, dans la demande de subventions pour le nouveau bâtiment du centre nautique réactualisé à 1 884 240 € TTC... que le chantier pourrait être engagé dès le 1^{er} trimestre 2021 !

Et l'achat de l'école des frères de Ploërmel par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour la commune a été validé lors du conseil municipal du 22 octobre alors que nous ne connaissons pas le prix demandé à ce jour... et sans bien même qu'un projet sérieux soit défini dans ces locaux.

Et tout cela alors que nous n'avons pas encore étudié l'impact financier malheureusement important de la Covid-19 sur les finances de notre commune... alors pourquoi autant de précipitation ? Croyez-vous que cela soit bien raisonnable ?

Quant à la démocratie participative tant prônée pendant la campagne municipale, elle se fait attendre... bien plus, en l'absence de concertation avec la municipalité, 2 nouveaux collectifs Penn Al Leur et Kerfissiec ont été récemment créés par des Roscovites afin de se faire entendre... le premier étant de s'opposer au projet de centre nautique sur le quai d'Auxerre et le second de demander entre autre des réunions de chantier avec la municipalité... C'est ce qu'on appelle « mettre la charrue avant les bœufs »...

Trois graines de champions roscovites en devenir !

Originaires de Roscoff, Coline Le Gall, Ilian Delalande et Emile Probert, âgés respectivement de 13, 14 et 15 ans, ont étudié à l'école des Moguérou et effectué de beaux parcours sportifs dans différents clubs roscovites. Aujourd'hui, ils poursuivent un brillant avenir sportif en dehors de la commune.



Coline, ballon au pied, occupe le poste de milieu offensif



Ilian pratique le tennis depuis ses 4 ans



Émile à la barre d'un 4.20 avec son équipière

Le football avec Coline Le Gall

Coline, 13 ans, est licenciée au club des Paotred Rosko depuis ses 6 ans. Elle a été admise en septembre dernier à l'intersaison au Stade Brestois 29 après différents tests passés sur place. Elle a intégré le collège Charles de Foucauld à Brest afin de suivre en parallèle une scolarité adaptée au rythme des entraînements du SB29. Coline est ravie d'intégrer une équipe 100 % féminine dans un club structuré au niveau professionnel. Elle effectue dorénavant près de 10 heures de sport par semaine. « Les entraînements sont plus techniques et la préparation physique plus pointue » explique-t-elle. Dernièrement, elle a passé des tests pour intégrer l'équipe de Bretagne. Son avenir ? « Dans l'idéal, devenir joueuse pro mais j'aimerais aussi exercer le métier de kiné en milieu sportif ».

Le tennis avec Ilian Delalande

Ilian, 14 ans, a débuté le tennis à l'âge de 4 ans au côté de son père, Yann Delalande, coach au Tennis Club de Roscoff. Disposant d'un excellent niveau pour son âge, il vient d'intégrer cette année le pôle Tennis Ecole de Bordeaux à Gradignan, à plus de 700 km de Roscoff. Au programme, 4 heures de tennis par jour et un suivi de son cursus scolaire via le CNED. Un rythme soutenu mais qui passionne le jeune homme. En intégrant cette école réputée, Ilian va non seulement progresser sur le plan technique mais également participer à plus de compétitions au niveau national. Son objectif : « Vivre de ma passion et devenir pro un jour ». Son idole : « Rafa bien évidemment ! ».

La voile avec Émile Probert

Émile, 15 ans, vient d'intégrer cette année le Pôle Espoirs de voile de Brest en catégorie 4.20. Il étudie en parallèle au Lycée de Kerichen où il dispose d'un emploi du temps adapté. Depuis la rentrée, il passe en moyenne 12 heures par semaine sur l'eau. C'est en pratiquant la voile scolaire lors de ses années en primaire, qu'Émile a pris goût à ce sport. Il a ensuite progressé avec le centre nautique de Roscoff avant d'intégrer la structure Voile Baie de Morlaix. « Le Pôle Espoirs de Brest est très sélectif, les élèves doivent disposer d'un très bon dossier scolaire et avoir également un bon niveau en compétition » explique-t-il. Son souhait : finaliser son cursus en Pôle Espoirs et pourquoi pas intégrer le Pôle France qui pourrait l'emmener vers l'olympisme... mais il rêve aussi de course au large en tant que skipper ou concepteur de voilier de course.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique

Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000 (appel gratuit)